

Lamproie de Planer

Lampetra planeri (Bloch, 1784)



STATUT DE L'ESPÈCE

Code Natura 2000

→ 1096

Convention de Berne

→ Annexe III

Directive Habitats-Faune-Flore

→ Annexe II

Liste rouge :

- Monde : préoccupation mineure

- France : préoccupation mineure

**PROTÉGÉE
AU NIVEAU
NATIONAL**

DESCRIPTION

Espèce au corps serpentiforme et à la peau dépourvue d'écaillés, la Lamproie de Planer d'une taille adulte de 9 à 15 cm est dotée d'une tête peu distincte, avec des yeux bien développés. Sa bouche est circulaire formant une ventouse munie de dents cornées. Les nageoires sont de taille réduite. Le dos est bleuâtre ou verdâtre avec le flanc blanc-jaunâtre et la face ventrale blanche.

BIOLOGIE

Habitat

Espèce vivant exclusivement en eaux douces, dans les têtes de bassin et les ruisseaux à courant lent. Elle affectionne les secteurs sableux et vaseux, mais aussi les graviers qui lui servent de support de reproduction.

Activité

Des migrations de quelques centaines de mètres sont observées avant la reproduction pour rechercher des zones favorables. Les larves vivent dans les sédiments pendant toute la durée de leur vie larvaire.

Alimentation

Les larves filtrent dans la vase les micro-organismes, après la métamorphose l'adulte ne se nourrit plus. Contrairement aux autres espèces de lamproies (fluviaile et marine), la Lamproie de Planer n'est pas une espèce parasite.

Reproduction

La période de reproduction s'étale de mars à mai (C. Taverny et P. Elie) sur un substrat de gravier et de sable. L'espèce est peu fertile et les reproducteurs meurent tous après leur unique reproduction.

RÉPARTITION

En France : Espèce présente dans les rivières du nord et de l'est de la France, en Normandie, en Bretagne, en Loire, en Charente, en Dordogne, Garonne, dans l'Adour et certains affluents du Rhône.

En Limousin : L'espèce est présente dans 9 sites Natura 2000 du Limousin et suspectée dans 3 autres. Le Limousin porte donc une forte responsabilité pour la protection de cette espèce car elle est présente dans de nombreux cours d'eau.

EXIGENCES ÉCOLOGIQUES

Habitat

- Très grande sensibilité à la qualité des sédiments et aux pollutions.

MENACES

Sur l'habitat

- Pollution, atteinte à la qualité du milieu.

Sur l'espèce

- Accès difficile aux zones de frayères liées à la prolifération des ouvrages.

MESURES DE GESTION FAVORABLES

Gestion de l'habitat

- Arrêter les interventions lourdes du genre recalibrage ou création de fossés d'assainissement sur les têtes de bassins.

Gestion de l'espèce

- Lutter contre la pollution, en particulier la pollution sédimentaire.
- Assurer la libre circulation dans les têtes de bassins pour permettre à l'espèce de parvenir sur ses aires de reproduction.
- Protéger les zones de reproduction traditionnelles.

CALENDRIER DE SENSIBILITÉ

	JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUI	JUI	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Période de sensibilité												



Période très sensible



Période potentiellement sensible (à définir avec l'animateur du site Natura 2000 concerné)



Période de sensibilité réduite

Fiche établie par le service
**Valorisation, Évaluation
des Ressources
et du Patrimoine Naturel**
(VERPN/DREAL)

Décembre 2014



Maison
de l'Eau
19
et de la Pêche



Avec la participation de la
**Maison de l'Eau
et de la Pêche
de la Corrèze**
(MEP 19)

Photos

Lamproie de Planer : H.Carmié (ONEMA)
Fond : G. Simonneau (VERPN/DREAL)